Bordeaux, le mercredi 22 octobre 2014

C O M M U N I Q U E
A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS
DU FIP GALIA PME 1

Cher Souscripteur,

En notre qualité de Société de Gestion du FIP GALIA PME 1 dont vous êtes porteur de parts, nous portons à votre connaissance la modification de l'article 26 du règlement du Fonds relatif à sa dissolution, après accord de Caceis Bank, le dépositaire du Fonds. La modification concerne en particulier les modalités d'information des porteurs de parts sur la décision de dissolution.

Le règlement prévoit désormais que la décision de dissoudre le Fonds et les modalités de la liquidation envisagée feront l'objet d'une information particulière des porteurs de parts dans les conditions prévues à l'article 16 du Règlement (par courrier personnel) et non plus par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Le règlement modifié est disponible sur le site :
http://www.galia-gestion.com/wp-content/uploads/2014/10/Prospectus_PME1.pdf

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Cher Souscripteur, nos salutations distinguées.

Contact : 05 57 81 88 10